

# Séance du 22 Mars 2011

L'an deux mil onze, le 22 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Malestroit, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Bernard MILOUX, Maire.

Date de convocation :  
17 mars 2011

Nombre de membres :

en exercice : 17  
présents : 15  
procurations : 2  
votants : 17

**Etaient présents** : MM. MILOUX, Maire, LE PRIOL, 1<sup>er</sup> adjoint, Mme RIO, 2<sup>ème</sup> adjoint, MM. LE QUERNEC, 3<sup>ème</sup> adjoint, ROGER, 4<sup>ème</sup> adjoint, MONNIER, 5<sup>ème</sup> adjoint, BAYON, DANY, Mmes GUERRET, THOMAS MM TREGOUET, BRIEND, CASTILLON, HOUEIX, GICQUELLO conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** :

M. LAROZE qui donne pouvoir à M. MILOUX  
M. HAVART qui donne pouvoir à M. ROGER

**Secrétaire de séance**: Monsieur GICQUELLO a été élu secrétaire de séance

## ◆ Comptes 2010 et Budgets 2011

Monsieur le Maire expose que, comme chaque année, au mois de mars, le Conseil Municipal se réunit pour voter son budget et valider les comptes de l'exercice précédent.

La séance est donc consacrée presque exclusivement aux affaires financières.

La commission des finances s'est réunie pour examiner en détail les comptes et les propositions faites pour 2011.

Il passe ensuite la parole à Gildas Roger, Président de cette commission, ainsi qu'à Monsieur Olivier qui, comme chaque année, a préparé ces documents budgétaires avec l'aide de ses collaborateurs et qui va en faire la présentation.

Introduction par Gildas Roger, adjoint aux finances.

Gildas Roger expose que la commission des finances a été unanime pour accorder son crédit et présenter les documents budgétaires lors de la séance de conseil.

Il ajoute qu'en 2010 beaucoup de travaux ont été réalisés et que le projet de la rue Ste Anne « le Pass'temps » qui dure depuis plusieurs années va voir le jour dans quelques semaines.

Une page se clôt avec ce dossier et une autre s'ouvre avec le Plan patrimonial auquel participent de nombreux conseillers. Ce plan patrimonial va amener le conseil à faire des choix peut-être dès 2011 avec des impacts financiers surtout sur le budget 2012 notamment de vente de propriétés ou de terrains, de réhabilitation de bâtiments.

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2011, de nombreuses propositions vont être faites et le budget 2011 est donc un budget d'attente, de transition. Le plan d'aménagement patrimonial qui est une volonté municipale va permettre à la commune d'aller plus loin.

Un autre point est à l'étude dans les services, la consommation énergétique dans les bâtiments en lien avec le Conseil en économie partagée du centre Est Bretagne. La comptabilité communale permet de connaître compteur par compteur la consommation mais il reste à en déterminer les causes.

Les rencontres de la vie locale et le dialogue avec les associations qui s'ensuit permettra de contenir le budget de consommation électrique.

Il passe ensuite la parole à Jean-Michel Olivier pour la présentation des documents budgétaires.

Jean-Michel Olivier a précisé que la mise en place du budget est un travail d'équipe qui se fait tout au long de l'année et pas seulement au moment du vote.

### **Service Assainissement :**

#### **2011 – 03 – 09 : Approbation du Compte de Gestion 2010 du Trésorier (M. Erussard étant sorti de la salle)**

Après vote à mains levées, le compte de gestion 2010 du receveur est approuvé à l'unanimité avec un excédent global de clôture de 144.485,63 €.

#### **2011 – 03 – 10 : Approbation du compte administratif 2010 (M. le Maire étant sorti)**

Après vote à mains levées, le compte administratif 2010 est approuvé à l'unanimité pour les mêmes résultats constatés au compte de gestion du receveur, à savoir, 144.485,63 €.

#### **2011 – 03 – 11 : Affectation du résultat**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide que le résultat constaté au compte administratif 2010, à savoir, 144.485,63 € est affecté en réserves au 1068 pour 646,65 € et en report en section d'exploitation (compte 002) pour 143.838,98 €.

#### **2011 – 03 – 12 : Approbation du Budget Primitif 2011**

Après vote à mains levées, le budget primitif 2011 est approuvé à l'unanimité en équilibre à la somme de 341.194,05 euros en section d'exploitation et à la somme de 593.472,54 euros en section d'investissement.

#### **- Commentaires et observations sur les délibérations de 2011 – 03 – 09 à 2011 – 03 - 12:**

*Jean-Michel Olivier a présenté la capacité du service d'assainissement (épargne nette).*

*Il a indiqué que la perte de la prime d'épuration et une nouvelle répartition de la surtaxe d'assainissement avec les autres communes membres du Syndicat ont conduit à une baisse de recettes mais qui a été compensée par une hausse du taux de la surtaxe.*

*Jean Le Priol confirme les propos d'André Briand sur l'excédent mais explique qu'il peut y avoir des surprises en termes de travaux. Le réseau principal qui traverse Malestroit va faire l'objet d'un passage caméra et il y aura certainement des travaux à envisager.*

*Monsieur Erussard précise que les réserves sont importantes mais Jean Le Priol ajoute que le réseau de Malestroit date des années 50, que les travaux coûtent cher et sont de moins en moins subventionnés. Les réserves peuvent donc très vite s'épuiser.*

### **Service Abattoir**

#### **2011 – 03 – 13 : Approbation du Compte de Gestion 2010 du Trésorier (M. Erussard étant sorti de la salle)**

Après vote à mains levées, le compte de gestion 2010 du receveur est approuvé à l'unanimité avec un excédent global de clôture de 8.322,35 €.

### **2011 – 03 – 14 : Approbation du compte administratif 2010 (M. le Maire étant sorti de la salle)**

Après vote à mains levées, le compte administratif 2010 est approuvé à l'unanimité pour les mêmes résultats constatés au compte de gestion du receveur, à savoir, 8.322,35 €.

### **2011 – 03 – 15 : Affectation du résultat**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide que le résultat constaté au compte administratif 2010, à savoir, 8.322,35 € est affecté en totalité en report en section d'exploitation (compte 002).

### **2011 – 03 – 16 : Approbation du Budget Primitif 2011**

Après vote à mains levées, le budget primitif 2011 est approuvé à l'unanimité en équilibre à la somme de 72.900,45 euros en section d'exploitation et à la somme de 119.367,92 euros en section d'investissement.

#### *- Commentaires et observations sur les délibérations de 2011 – 03 – 13 à 2011 – 03 - 16:*

*Dans sa présentation Jean-Michel Olivier a précisé que le budget annexe de l'abattoir sera clôturé fin 2011 en accord avec le trésorier Monsieur Erussard car le budget a un excédent en investissement qu'il ne peut pas rebasculer en fonctionnement ce qui fausse les données.*

*Il a précisé que cet excédent devra être mis de côté pour permettre de faire face aux charges sociales de l'agent anciennement affecté à l'abattoir et qui est actuellement en arrêt maladie. Le différentiel annuel entre la masse salariale et le remboursement par l'assurance est de 12.000 euros.*

*L'excédent de l'abattoir servira donc à amortir jusqu'à la mise à la retraite de cet agent, dans 4 ans et demi, ce différentiel.*

*Monsieur Erussard, Trésorier, précise que la commune pourra constituer une provision dans ce but.*

*En ce qui concerne les comptes de gestion, Monsieur Erussard a indiqué que ce sont les équivalents des comptes administratifs avec des comptes supplémentaires, des comptes de bilan, toute la comptabilité de comptes de tiers qui permettent de dénouer les opérations.*

*C'est la partie contrôle avant l'envoi à la chambre régionale des comptes, le contrôle des dépenses et des recettes et la sincérité des comptes de la commune.*

*Lorsque les comptes de gestion sont édités ils sont identiques aux comptes administratifs au centime près.*

### **Lotissement de la Gare**

### **2011 – 03 – 17 : Approbation du Compte de Gestion 2010 du Trésorier (M. Erussard étant sorti de la salle)**

Après vote à mains levées, le compte de gestion 2010 du receveur est approuvé à l'unanimité avec un excédent global de clôture de 33.147,78 €.

**2011 – 03 – 18 : Approbation du compte administratif 2010 (M. le Maire étant sorti de la salle)**

Après vote à mains levées, le compte administratif 2010 est approuvé à l'unanimité pour les mêmes résultats constatés au compte de gestion du receveur, à savoir, 33.147,78 €.

**2011 – 03 – 19 : Affectation du résultat**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide que le résultat constaté au compte administratif 2010, à savoir, 33.147,78 € est affecté en totalité en report en section de fonctionnement (compte 002).

**2011 – 03 – 20 : Approbation du Budget Primitif 2011**

Après vote à mains levées, le budget primitif 2011 est approuvé à l'unanimité en équilibre à la somme de 118.066,50 euros en section de fonctionnement et à la somme de 40.938,51 euros en section d'investissement.

- Commentaires et observations sur les délibérations de 2011 – 03 – 17 à 2011 – 03 - 20:

*Gérard Castillon demande si des lots ont été vendus avec l'aide du Pass Foncier .*

*Jean-François Le Quernec indique qu'un lot seulement a bénéficié de cette mesure sur 3 de vendus.*

*Bernard Miloux précise que quand les acquéreurs ont fait leur demande il leur a été répondu qu'il n'y avait plus de crédits pour cette aide.*

*Jean-François Le Quernec ajoute que le pass foncier n'existe plus mais que les autres aides communales en fonction des critères écologiques ont été maintenues.*

*Il précise que les acquéreurs ont consulté l'architecte conseil rémunéré par la commune.*

**Lotissement de la Croizedo**

**2011 – 03 – 21 : Approbation du Compte de Gestion 2010 du Trésorier (M. Erussard étant sorti de la salle)**

Après vote à mains levées, le compte de gestion 2010 du receveur est approuvé à l'unanimité avec un excédent global de clôture de 0,10 €.

**2011 – 03 – 22 : Approbation du compte administratif 2010 (M. le Maire étant sorti de la salle)**

Après vote à mains levées, le compte administratif 2010 est approuvé à l'unanimité pour les mêmes résultats constatés au compte de gestion du receveur, à savoir, 0,10 €.

**2011 – 03 – 23 : Affectation du résultat**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide que le résultat constaté au compte administratif 2010, à savoir, 0,10 €, est affecté en totalité en report en section de fonctionnement (compte 002).

### **2011 – 03 – 24 : Approbation du Budget Primitif 2011**

Après vote à mains levées, le budget primitif 2011 est approuvé à l'unanimité en équilibre à la somme de 388.311,23 euros en section de fonctionnement et à la somme de 393.836,13 euros en section d'investissement.

- Commentaires et observations sur les délibérations de 2011 – 03 – 21 à 2011 – 03 - 24:

*Jean-François Le Quernec a précisé que 2011 était consacrée aux études et 2012 aux travaux de voirie et réseaux divers et début de constructions notamment de logement social.*

### **Budget annexe des Bâtiments Sainte Anne**

#### **2011 – 03 – 25 : Approbation du Compte de Gestion 2010 du Trésorier (M. Erussard étant sorti de la salle)**

Après vote à mains levées, le compte de gestion 2010 du receveur est approuvé à l'unanimité avec un excédent global de clôture de 15.499,27 €.

#### **2011 – 03 – 26 : Approbation du compte administratif 2010 (M. le Maire étant sorti de la salle)**

Après vote à mains levées, le compte administratif 2010 est approuvé à l'unanimité pour les mêmes résultats constatés au compte de gestion du receveur, à savoir, 15.499,27 €.

#### **2011 – 03 – 27 : Affectation du résultat**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide que le résultat constaté au compte administratif 2010, à savoir, 15.499,27 € est affecté en totalité en report en section de fonctionnement (compte 002).

### **2011 – 03 – 28 : Approbation du Budget Primitif 2011**

Après vote à mains levées, le budget primitif 2011 est approuvé à l'unanimité en équilibre à la somme de 61.022,05 euros en section de fonctionnement et à la somme de 753.552,01 euros en section d'investissement.

- Commentaires et observations sur les délibérations de 2011 – 03 – 25 à 2011 – 03 - 28:

*Néant*

### **Budget Principal de la Commune**

#### **2011 – 03 – 29 : Approbation du Compte de Gestion 2010 du Trésorier (M. Erussard étant sorti de la salle)**

Après vote à mains levées, le compte de gestion 2010 du receveur est approuvé à l'unanimité avec un excédent global de clôture de 736.081,62 €.

#### **2011 – 03 – 30 : Approbation du compte administratif 2010 (M. le Maire étant sorti de la salle)**

Après vote à mains levées, le compte administratif 2010 est approuvé à l'unanimité pour les mêmes résultats constatés au compte de gestion du receveur, à savoir, 736.081,62 €.

### **2011 – 03 – 31 : Affectation du résultat**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide que le résultat constaté au compte administratif 2010, à savoir, 736.081,62 € est affecté en totalité en report en section de fonctionnement (compte 002).

### **2011 – 03 – 32 : Approbation du Budget Primitif 2011**

Après vote à mains levées, le budget primitif 2011 est approuvé à l'unanimité en équilibre à la somme de 2.999.239,96 euros en section de fonctionnement et à la somme de 2.821.516,54 euros en section d'investissement.

### **2011 – 03 – 33 : Vote des taux d'imposition 2011**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et donc de reconduire les taux actuels, à savoir, Taxe d'Habitation (13,49), Foncier bâti (22,25) et Foncier non bâti (49,42).

#### *- Commentaires et observations sur les délibérations 2011 – 03 – 29 à 2011 – 03 - 33:*

*Jean-Michel Olivier a indiqué que certains articles interrogent comme par exemple la consommation électrique. Une étude est en cours aux services techniques pour déterminer les causes de la hausse.*

*En ce qui concerne les locations saisonnières une enveloppe de 6500 € était prévue au budget et qu'apparemment 2000 € pourraient suffire (2 locaux commerciaux pendant 3 mois).*

*Pour la voirie, Jean-François Le Quernec précise que les travaux de voirie en investissement ont pour conséquence une diminution des frais d'entretien courant.*

*En ce qui concerne les impôts et le retard pour connaître les chiffres, Monsieur Erussard précise que la raison principale est la réforme de la taxe professionnelle qui a obligé les services de l'Etat à refaire des calculs et de lisser les transferts d'impôts sur plusieurs années.*

*Il a ensuite présenté le montant de l'épargne nette pour 2011 et les perspectives pour les années à venir en tenant compte des chutes d'annuités d'emprunts.*

*En matière d'investissement Jean-François Le Quernec a précisé qu'il faut retenir 4 postes importants : l'Eglise (358.000 €), la voirie (200.000 €), la sécurité routière (230.000 €) et l'éclairage public (260.000 €).*

*Il a ajouté également que certains travaux évoqués en commission de travaux n'ont pas été retenus pour un complément d'étude.*

*Monsieur Erussard signale que l'encours de la dette est assez élevé mais que les chutes d'annuités présentées sont un point positif qui modère les ratios.*

*L'étude présentée par l'épargne nette est plus prudente que les ratios qui prennent comme base l'épargne brute.*

*Il a également confirmé qu'il était important de connaître au moment du budget la répercussion en termes d'annuité sur l'épargne nette de l'année suivante pour préserver ses marges de manœuvre.*

*Il a confirmé également que la préfecture vérifiait en premier lieu si la collectivité pouvait rembourser le capital de ses emprunts sur ses ressources propres.*

*Pierrick Houeix demande des précisions sur la réfection des courts de tennis extérieurs et notamment si l'estimation comprend la réhabilitation du site actuel y compris le mur d'entraînement.*

*Jean Le Priol a confirmé ce point en précisant toutefois que le chiffre s'appuie sur un devis de professionnel comprenant la réhabilitation de l'espace actuel près du camping.*

*Il a précisé que la réflexion va se faire en lien avec les intéressés et la fédération de Tennis.*

*Evelyne Guerret a souligné qu'il est peut-être préférable d'effectuer des travaux neufs que de réhabiliter.*

*Pierrick Houeix demande des explications sur les dépenses de carburants qui ont augmenté de 50 % entre 2009 et 2010.*

*Jean-Michel Olivier explique qu'en 2008 le montant des dépenses était le même qu'en 2010 et que ce qui est important c'est de constater les montants des années précédentes, 2009 étant une exception.*

*Plusieurs explications sont possibles comme le prix du carburant ou le paiement de factures de 2009 sur 2010.*

*Evelyne Guerret ajoute que cela peut être lié à la nouvelle balayeuse.*

### **2011 – 03 – 34 : Subventions aux associations – subventions ordinaires**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'augmentation des subventions versées aux associations selon le détail ci-après :

<b>SUBVENTIONS 2011</b>	
ASSOCIATIONS DIVERSES	Voté 2011
Union Fédérale des Anciens Combattants de Malestroit	77.80 €
Association Les Médiévales	20 000.00 €
Association Les Médiévales (organisat° 1 vendredi du canal)	1 033.82 €
Maisons fleuries (UCAM)-bons à 20€ X nbre de participants	1 477.07 €
Prévention routière	78.66 €
Banque Alimentaire	253.85 €
FFI/CVR région de Malestroit	77.81 €
Médaillés militaires de Malestroit	77.81 €
A.P.E.L. Sainte Jeanne d'Arc	559.24 €
Colis de Noël (acompte) : 10,21 € par colis x nbre de bénéficiaires	1 734.72 €
Colis de Noël (solde)	498.07 €
Union des commerçants et artisans de Malestroit	1 375.06 €
Donneurs de sang	73.17 €
Ligue contre le cancer	77.81 €
Amicale des employés communaux	792.16 €
Chambre des métiers	84.33 €
Club de la joie de vivre	2 123.22 €
Groupement de vulgarisation agricole	97.38 €
UNC/AFN de Malestroit	77.81 €
Marché de la nature	1 717.54 €
Collège Saint Julien (utilisation Terrain)/OGEC	253.50 €
Musée de l'eau et de la pêche (CES)	1 659.53 €
Armoric Cinéma (remb. du loyer N-1 du cinéma)	1 860.46 €
Association Manivel de Redon (Ciné-filous)	266.56 €
Téléthon (Escapade)	110.61 €
Comité des fêtes animations	23 006.62 €
subv. Add. la fête de la musique : 304.71 €/la distribution de prospectus par la poste : 239.40 € et feu artifice : 2 082.22 €	2 626.33 €
Association pas à pas	121.20 €
Entente Morbihannaise du Sport	374.51 €
Accidentés de la vie - section Malestroit	77.11 €

Jalmalv Morbihan	77.27 €
Pupilles des sapeurs pompiers	161.62 €
<b>TOTAL</b>	<b>62 882.64 €</b>
<b>ENVELOPPE</b>	<b>2011</b>
- exécutif	6 282.20 €

**ASSOCIATIONS DIVERSES 69 164.84 €**

<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES</b>	<b>2011</b>
Aux arts etc	944.25 €
Scouts de France (Malestroit)	511.20 €
Eveil à la musique	121.46 €
Ecole de musique de Malestroit	608.38 €
Auel Douar Cercle Celtique	872.43 €
Harmonie Fanfare Saint Marc	872.43 €
Auel Douar Bagad	872.43 €
Mouvement Eucharistique des Jeunes	154.55 €
C.O.J.E.M (Comité de Jumelage)	420.84 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 377.97 €</b>
<b>ENVELOPPE</b>	<b>2011</b>
- culture	961.52 €

**ASSOCIATIONS CULTURELLES 6 339.49 €**

<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	<b>2011</b>
Le Tennis club de Malestroit	1 186.95 €
Handisport du Pays de Ploërmel	100.00 €
Les archers	141.00 €
L'escapade du pays de Malestroit	605.80 €
L'escapade (label)	320.00 €
Sté de boules des amis de l'Oust	247.45 €
La pétanque de Malestroit	60.80 €
Société cycliste de Malestroit	1 784.73 €
Garde de l'Oust	4 790.78 €
Club Cyclo Pays de Malestroit	159.08 €
Canoë kayak	1 497.43 €
Trampoline de la Garde de l'Oust	746.79 €
Aïki-goshindo	98.98 €
Judo de la Garde de l'Oust	1 737.05 €
Gym volontaire	127.26 €
Chasseurs de Malestroit	102.52 €
Les pêcheurs Malestroyens	522.30 €
Randonneurs du pays de Malestroit	442.23 €
Le rugby club du pays de Malestroit	1 134.43 €
Les raiders de l'Oust	347.44 €
Volley	234.52 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 387.55 €</b>
<b>ENVELOPPE</b>	<b>2011</b>
- sport	1 281.69 €

**ASSOCIATIONS SPORTIVES 17 669.24 €**

**TOTAL SUBVENTIONS 93 173.57 €**

- Commentaires et observations : Néant

### **2011 – 03 – 35 : Subventions aux associations – subventions exceptionnelles**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder 2 subventions exceptionnelles :

- Association de la Ludothèque : 500 € pour faire face aux frais de démarrage



- Association des Pêcheurs Malestroyens : 2000 € en plus des 1.659,53 € déjà accordés pour la Maison de l'Eau pour la prise en charge du reliquat des charges salariales suite aux baisses de prise en charge par l'Etat et permettre de continuer à proposer la gratuité aux visiteurs.
- Commentaires et observations : Néant

### **2011 – 03 – 36 : Indemnités de gardiennage de l'église 2011**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'allouer au Père Robert DANIEL, curé de Malestroit, l'indemnité de gardiennage de l'église fixée à 474,22 € pour 2011.

- Commentaires et observations : Néant

### **2011 – 03 – 37 : Tarif court séjour à la médiathèque**

Monsieur le Maire expose que la responsable de la médiathèque, Mme Colineaux, est confrontée comme toutes les médiathèques des communes touristiques aux demandes de prêt de touristes de passage à Malestroit pour une à trois semaines.

Elle propose d'instituer un tarif « court séjour » et donne ci-après quelques exemples dans d'autres communes :

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de créer un tarif « court séjour » de 5€/personne (possibilité d'emprunter tout type de supports) avec un chèque de caution de 30€ pour une durée de 3 semaines maximum.

- Commentaires et observations : Néant

### **2011 – 03 – 38 : Tarif raccordement à l'assainissement 2012**

Jean Le Priol, adjoint et président du SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement) fait part au conseil municipal de la décision de créer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 un tarif unique aux 3 communes pour le raccordement à l'assainissement sous réserve de l'accord des 3 communes.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la décision de créer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 les tarifs suivants pour le raccordement à l'assainissement sur la commune de Malestroit :

- Participation au raccordement à l'égout (PRE) : 1000 €

Contribution correspondant à la facilité pour l'utilisateur d'accéder à un système d'assainissement sans avoir à investir dans un assainissement non collectif.

Cette participation est due uniquement pour les nouvelles constructions soumises à l'obtention d'un permis de construire.

- Frais de branchement : 1000 €

Droit d'accès au système d'assainissement collectif, ces frais sont dus pour tous les raccordements.

- Commentaires et observations :

*Jean Le Priol a précisé que l'objectif était de définir des règles communes au branchement à l'assainissement collectif et d'avoir un document clair pour les demandeurs et des instructions de dossiers au niveau de l'urbanisme.*

*L'intérêt est aussi d'uniformiser les montants au niveau des 3 communes membres du syndicat d'assainissement et de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.*

### **2011 – 03 – 39 : Eclairage public - lancement de l'appel d'offres**

Pour faire suite au vote du budget communal, l'inscription des travaux d'éclairage public étant validée, le conseil municipal doit décider de lancer l'appel d'offres par l'intermédiaire du SDEM (Syndicat Départemental d'électricité) et autoriser le Maire à signer la convention avec ce syndicat départemental.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour lancer l'appel d'offres pour les travaux d'éclairage public et autorise le Maire à signer la convention avec le SDEM concernant ces travaux.

- Commentaires et observations : Néant

### **2011 – 03 – 40 : CCVOL : modification des statuts**

Monsieur le Maire expose que par délibération en date du 24 février 2011, la CCVOL a décidé de modifier ses statuts.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la modification des statuts de la CCVOL tels qu'ils sont joints à la délibération du 24 février 2011 du conseil communautaire.

- Commentaires et observations : Néant

#### **◆ Ouverture à toutes propositions**

- Parapet du Pont Neuf : réparations

Bertrand Dany demande si les travaux de réparation du Pont Neuf vont être réalisés rapidement par le maître d'ouvrage en procédure d'urgence.

Bernard Miloux explique que cet accident est récent et qu'il n'a pas d'informations particulières c'est le conseil général qui est maître d'ouvrage, que les services se sont déplacés aussitôt et ont bien noté l'urgence de procéder à la réparation.

#### **Assainissement secteur de l'écluse**

Jean Le Priol informe le conseil que suite aux problèmes d'assainissement du gîte d'étape, une réflexion a été faite pour le raccordement au réseau collectif.

La consultation va être lancée pour un estimatif d'environ 50 à 55.000 € HT de travaux qui consistent à raccorder l'ensemble des bâtiments communaux, des 4 maisons et de se donner la possibilité de faire un point de collecte pour les camping-cars.

Les travaux devraient être terminés fin juin voire avant.

Pierrick Houeix demande si le réseau sera étanche. Jean Le Priol a répondu par l'affirmative.

## Rencontres de la vie locale

André Briend propose de faire le point sur la rencontre de la veille avec les associations.

Gildas Roger explique qu'une rencontre a été organisée avec les différents acteurs, élus, employés communaux et responsables associatifs afin de voir ensemble comment les résultats de l'enquête qui a été menée auprès de ces 3 publics au cours de l'année 2010 et les possibilités d'évolution des relations.

3 thématiques ont été évoquées lors des ateliers de travail : la communication, les relations et les échanges et l'utilisation du matériel et des équipements.

Il en est ressorti des pistes d'actions potentielles.

Jean Le Priol souligne les propositions qui ont été faites ne venaient pas que des élus mais des acteurs présents à la réunion. Le compte-rendu des 5 actions qui ont été développées sera transmis ultérieurement avec l'objectif de voir pour la mise en place avec un calendrier.

Bernard Miloux précise que la présentation faite avec les ateliers était très intéressante et il est convenu de la faire suivre à l'ensemble des conseillers municipaux.

Il note ensuite une des propositions qu'il trouve formidable et qui consiste à faire appel aux associations pour qu'elles fournissent des bénévoles à la fête médiévale en ajoutant qu'il pourrait en être tenu compte dans l'attribution des subventions.

André Briend précise que s'il a lancé l'idée, elle a été reprise par les personnes présentes considérant que c'était un juste retour avec l'intérêt de faire quelque chose ensemble.

---

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance et remercie les conseillers et le public de leur attention.**